

Direction générale

Direction du greffe
Division des élections et du soutien aux commissions
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6

INVITATION

Le vendredi 2 mars 2012

Adoption des recommandations – *Le partage du réseau cyclable montréalais : Avec qui et comment ?*

Madame, Monsieur,

La Commission permanente sur le transport et les travaux publics vous invite à participer à la séance publique réservée à l'adoption des recommandations formulées par la Commission sur le transport et les travaux publics suite à l'examen du dossier portant sur le partage du réseau cyclable montréalais.

Rappelons que l'automne dernier, la commission s'est rendue en différents endroits sur le territoire de la Ville afin de rejoindre le plus grand nombre de Montréalaises et de Montréalais. Ainsi, dans le cadre de cette consultation publique itinérante, ce sont plus de 50 interventions qui ont été faites sur la question de la compatibilité entre les différents groupes d'utilisateurs qui effectuent des déplacements sur les voies du réseau cyclable montréalais. Au total, 26 intervenants ont déposé un mémoire.

Les citoyens ainsi que les représentants d'organismes sont invités à participer à cette assemblée publique, au cours de laquelle les commissaires procéderont à l'adoption des recommandations de la commission. Cette séance publique se tiendra comme suit :

HEURE	19 H
DATE	Le 14 mars 2012 – Adoption des recommandations
ET	Hôtel de ville, salle du conseil, 275 rue Notre-Dame Est
LIEU	Station de métro Champ-de-Mars www.stm.info

Les personnes qui souhaitent participer à la période de questions et de commentaires du public sont priées de s'y inscrire, à l'avance, en communiquant avec la Direction du greffe au 514 872-3770 ou par courriel à l'adresse suivante : commissions@ville.montreal.qc.ca. Il est également possible de prendre la parole en s'inscrivant sur place, 30 minutes avant le début de la séance.

En espérant vous compter parmi nous, je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Luis Miranda
Conseiller de la ville et Maire d'Anjou
Président de la Commission permanente
sur le transport et les travaux publics